

7 mars 2014 – n° (1/2)

AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat est constitué par le résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement du budget du même exercice (résultat cumulé).

Après constatation des résultats de fonctionnement, l'assemblée délibérante peut affecter ces résultats en tout ou partie :

- soit au financement de la section d'investissement
- soit au financement de la section de fonctionnement

Pour l'année 2013, il est donc proposé à l'assemblée délibérante l'affectation suivante des résultats :

◆ **Budget Principal** | Résultat + **4 488 703,63 €**

affecté - pour + 2 339 860,30 € en recette de la section d'investissement de ce budget
- pour + 2 148 843,33 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

◆ **Budget Eau** | Résultat + **298 255,12 €**

affecté - pour + 137 829,42 € en recette de la section d'investissement de ce budget
- pour + 160 425,70 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

◆ **Budget Assainissement** | Résultat + **160 382,14 €**

affecté - pour + 160 382,14 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

◆ **Budget Ordures ménagères** | Résultat + **956 366,01 €**

Suite au transfert de la compétence à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe, le budget annexe des ordures ménagères est clôturé au terme de l'exercice 2013. Par conséquent, le résultat de l'exercice est affecté :

- pour + 956 366,01 € en recette de la section de fonctionnement du budget principal

◆ **Budget Forêts** | Résultat + **195 444,49 €**

affecté - pour + 44 135,92 € en recette de la section d'investissement de ce budget
- pour + 151 308,57 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

7 mars 2014 – n° (2/2)

- ◆ Budget Régie de Spectacles | Résultat + **183,32 €**
affecté - pour + 183,32 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget Industriel et Commercial | Résultat - **396,85 €**
affecté - pour + 396,85 € en dépense de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget ORU | Résultat + **45 496,59 €**
affecté - pour + 45 496,59 € en recette de la section d'investissement de ce budget

- ◆ Budget Assainissement Non Collectif | Résultat - **405,08 €**
affecté - pour + 405,08 € en dépense de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget Parking du Marché | Résultat + **39 012,11 €**
affecté - pour + 35 304,35 € en recette de la section d'investissement de ce budget
- pour + 3 707,76 € en recette de la section de fonctionnement de ce budget

- ◆ Budget Office Déodatien du Tourisme | Résultat - **1 613,82 €**

Suite au transfert de la compétence à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe, le budget annexe Office Déodatien du tourisme est clôturé au terme de l'exercice 2013. Par conséquent, le résultat de l'exercice est affecté :

- pour - 1 613,82 € en recette de la section de fonctionnement du budget principal

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les affectations ci-dessus.